



Natura 2000

SITES DU VERCORS

Infolettre n° 2 mars 2025



Parc
naturel
régional
du Vercors

ÉDITO

Lancé par l'Union européenne, mal reçu en France à ses débuts, le réseau Natura 2000 est devenu aujourd'hui le premier réseau d'espaces protégé au monde. Bien qu'encore méconnue du grand public, la démarche Natura 2000 est - de nos jours - largement partagée par l'ensemble des acteurs de la protection des territoires, qui ont bien saisi les avantages apportés par la variété des actions possibles de protection des habitats et des espèces.

Face au changement climatique, les sites Natura 2000 atténuent ses effets et facilitent la résilience des socio-écosystèmes en place. Une gestion adaptative des sites sera un élément fort pour l'efficacité de la lutte contre les effets du changement climatique.

Cette nouvelle infolettre présente l'ensemble des nombreuses actions conduites en 2024 dans les sites animés par le Parc naturel régional du Vercors, avec comme nouveauté les trois nouveaux sites du Diois auparavant gérés par la Communauté des communes du Diois, animés désormais par le Parc du Vercors.

Bonne lecture !

Philippe Ageron,
vice-président en charge de la biodiversité
au Parc naturel régional du Vercors

PETIT LEXIQUE D'ACRONYMES

MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques ; **LPO** : Ligue pour la protection des oiseaux ; **ORE** : Obligation réglementaire environnementale ; **MNHN** : Muséum national d'Histoire naturelle ; **Docob** : document d'objectif ; **COFIL** : comité de pilotage ; **UICN** : Union internationale pour la conservation de la nature ; **ABC** : Atlas de la biodiversité communale

NATURA 2000, L'UN DES OUTILS DE GESTION D'ESPACES NATURELS

Une pluralité d'outils, d'approches et de dispositifs au service de la conservation et de la protection de la biodiversité.

La France a développé de nombreux outils de protection d'espaces naturels, dont la création et la gestion relèvent de différents acteurs et échelons administratifs. Natura 2000 s'inscrit dans cette diversité qui constitue un atout, car

elle permet d'adapter les outils aux contextes locaux et aux différents objectifs de conservation.

UN PARC NATUREL RÉGIONAL

Un Parc naturel régional est un territoire rural ou péri-urbain dont le patrimoine naturel, culturel et paysager représente un ensemble remarquable et cohérent, mais fragile et menacé, et où les acteurs locaux s'engagent autour d'un projet pour concilier la protection et la mise en valeur du patrimoine avec le développement local.



UN ESPACE NATUREL SENSIBLE

Un Espace naturel sensible a pour objectif de protéger un patrimoine naturel, paysager, culturel et humain de qualité, qui se révèle menacé par l'urbanisation et le développement d'activités. Il a également pour objectif l'accueil du public et la sensibilisation.



UNE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

Une Réserve naturelle nationale se destine aux éléments de la nature les plus précieux car rares et/ou menacés. C'est la mesure de protection la plus forte qui privilégie la protection de la biodiversité et des paysages, avant les activités humaines. Elle conjugue réglementation et gestion et a pour objectif une protection durable des milieux et des espèces.



UN SITE CLASSÉ

Un site classé vise à préserver des monuments naturels, des paysages et des sites présentant un intérêt remarquable du point de vue historique, légendaire, artistique ou scientifique. Le classement correspond à une protection forte où toute modification de l'état ou de l'aspect du site est soumise à autorisation, visant à préserver ces patrimoines pour les générations futures.



UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE

L'Arrêté préfectoral de protection de biotope est un arrêté pris par le préfet pour la protection des milieux naturels abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales protégées. Ils établissent les mesures d'interdiction ou de réglementation des activités pouvant porter atteinte au milieu, à ces espèces et leur biotope.



UN SITE NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 rassemble des aires protégées créées par les États membres de l'Union européenne sur la base d'une liste d'habitats et d'espèces menacés, définies par les deux directives européennes Oiseaux et Habitats, Faune, Flore. Le Parc du Vercors anime dix sites Natura 2000 sur son territoire et au-delà financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



ACTUALITÉS

DES SITES NATURA 2000

FR8201692

Monts du Matin, combe Laval et val Sainte-Marie

D27 : UNE NOUVELLE MAEC

• En 2024, un éleveur a contractualisé une MAEC Prairies fleuries sur la commune de Beaugard-Baret. Celle-ci vise à encourager les agriculteurs à maintenir les pratiques qui favorisent l'installation d'une grande diversité d'espèces dans leurs prairies naturelles. Certaines plantes sont de très bons indicateurs de l'équilibre agro-écologique, qui permet l'accueil d'une très grande biodiversité et une valeur fourragère intéressante pour les animaux d'élevage.



D27 : LES RENCONTRES DE LA COMBE

• Le 14 septembre, le Parc a tenu un stand partagé avec plusieurs partenaires (Valence Romans Agglo, CAF de Romans, LPO) sur le site de la Combe d'Oyans à Rochefort-Samson, lors des rencontres de la Combe. Les visiteurs ont pu découvrir le site, observer les oiseaux, s'initier à l'escalade, assister à des spectacles, explorer une exposition sur Natura 2000 ou encore participer à une table ronde sur la conciliation entre sports et biodiversité.

D27 : LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

• Le dimanche 22 septembre 2024, à l'occasion des Journées du patrimoine, une nouvelle édition de La route est à vous ! S'est tenue avec la fermeture exceptionnelle de la route du col de la Machine. Cet événement a offert aux piétons et aux cyclistes l'opportunité découvrir cette route emblématique ainsi que la reculée de Combe-Laval sans voiture, sur 4 km.

FR8201681 Gervanne et rebord occidental du Vercors

D09 : RESTAURATION D'UN ANCIEN CABANON AGRICOLE POUR ABRITER LES CHAUVES-SOURIS

• Le programme « Bâti rural et biodiversité », porté par la LPO, en partenariat avec le Parc du Vercors et financé par ce dernier ainsi que la Fondation du patrimoine, a permis de réaliser une restauration d'un ancien cabanon agricole en cours d'effondrement. Cette restauration s'est formalisée par la signature d'un accord réglementaire (ORE, Obligation réglementaire environnementale) entre la LPO et le propriétaire qui garantit un usage réservé à la biodiversité sur du long terme.



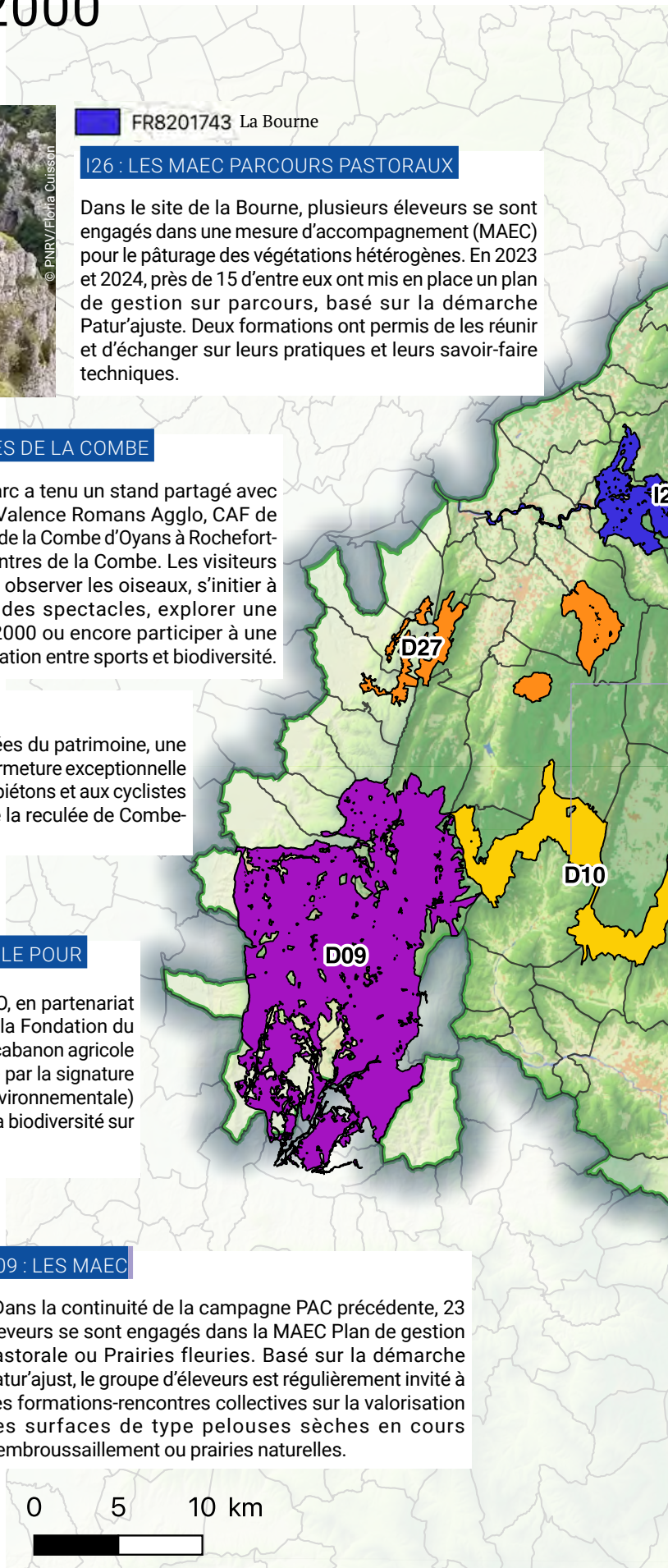
D09 : LES MAEC

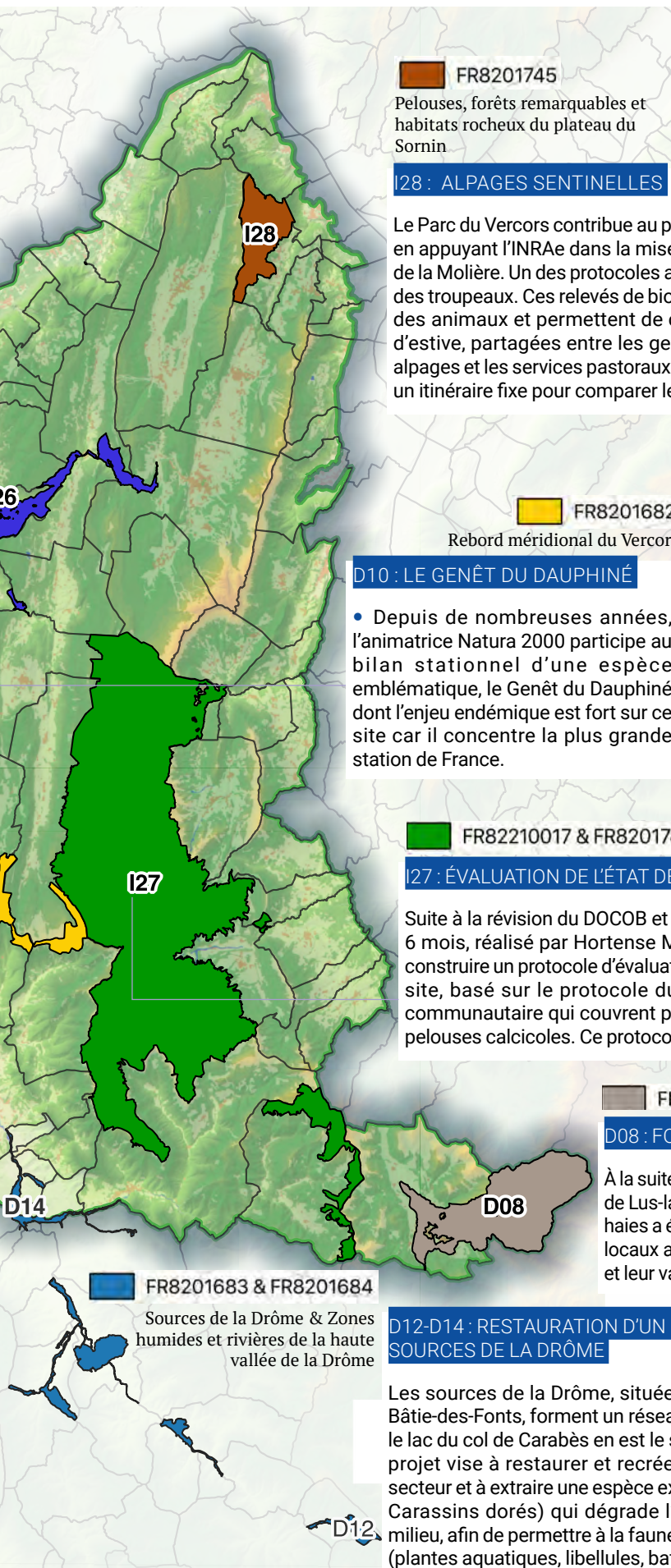
• Dans la continuité de la campagne PAC précédente, 23 éleveurs se sont engagés dans la MAEC Plan de gestion pastorale ou Prairies fleuries. Basé sur la démarche Patur'ajust, le groupe d'éleveurs est régulièrement invité à des formations-rencontres collectives sur la valorisation des surfaces de type pelouses sèches en cours d'embroussaillage ou prairies naturelles.

FR8201743 La Bourne

I26 : LES MAEC PARCOURS PASTORAUX

Dans le site de la Bourne, plusieurs éleveurs se sont engagés dans une mesure d'accompagnement (MAEC) pour le pâturage des végétations hétérogènes. En 2023 et 2024, près de 15 d'entre eux ont mis en place un plan de gestion sur parcours, basé sur la démarche Patur'ajuste. Deux formations ont permis de les réunir et d'échanger sur leurs pratiques et leurs savoir-faire techniques.





FR8201745
Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du plateau du Sornin
I28 : ALPAGES SENTINELLES



Le Parc du Vercors contribue au programme de recherche « Alpagnes sentinelles » depuis 2012, en appuyant l'INRAe dans la mise en œuvre des protocoles annuels, notamment sur l'alpage de la Molière. Un des protocoles annuels vise à mesurer la hauteur d'herbe juste avant l'arrivée des troupeaux. Ces relevés de biomasse indiquent la ressource disponible pour l'alimentation des animaux et permettent de croiser ces informations au moment des tournées de fin d'estive, partagées entre les gestionnaires des espaces protégés, les gestionnaires des alpages et les services pastoraux : le niveau de consommation de la ressource est analysé sur un itinéraire fixe pour comparer les années entre elles.

FR8201682
Rebord méridional du Vercors
D10 : LE GENËT DU DAUPHINÉ

- Depuis de nombreuses années, l'animatrice Natura 2000 participe au bilan stationnel d'une espèce emblématique, le Genêt du Dauphiné dont l'enjeu endémique est fort sur ce site car il concentre la plus grande station de France.

D10 : LES MAEC

- Une nouvelle MAEC Plan de gestion pastorale a été contractualisée sur la commune de Vassieux-en-Vercors. Le plan de gestion intègre et reconnaît les enjeux environnementaux dans les pratiques des exploitations. Pour la mise en œuvre des recommandations spécifiques aux enjeux du site, l'animatrice Natura 2000 et les services pastoraux sont en étroite collaboration.



FR82210017 & FR8201744 Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental

I27 : ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS AGRO-PASTORAUX

Suite à la révision du DOCOB et en lien étroit avec le suivi des MAEC d'alpages, un stage de 6 mois, réalisé par Hortense Martineau, élève ingénieure à Agro-Paris tech, a permis de construire un protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux du site, basé sur le protocole du MNHN et adapté aux 2 principaux habitats d'intérêt communautaire qui couvrent près de 40 % du site : les nardaies riches en espèces et les pelouses calcicoles. Ce protocole sera appliqué à partir de 2025.

FR8201680 Landes, pelouses, forêts, prairies humides de Lus-la-Croix-Haute

D08 : FORMATION SUR LES HAIES

À la suite de l'Atlas de la biodiversité communale mené sur la commune de Lus-la-Croix-Haute en 2022-2023, un enjeu fort de préservation des haies a été relevé. Une formation a alors été proposée aux agriculteurs locaux afin d'échanger sur des modèles de gestion durable des haies et leur valorisation pour amener à leur préservation.

FR8201683 & FR8201684
Sources de la Drôme & Zones humides et rivières de la haute vallée de la Drôme

D12-D14 : RESTAURATION D'UN RÉSEAU DE MARES AUX SOURCES DE LA DRÔME

Les sources de la Drôme, situées sur la commune de La Bâtie-des-Fonts, forment un réseau de zones humides dont le lac du col de Carabès en est le symbole le plus visible. Le projet vise à restaurer et recréer plusieurs mares sur le secteur et à extraire une espèce exotique (poissons rouges : Carassins dorés) qui dégrade l'équilibre écologique du milieu, afin de permettre à la faune et à la flore de s'exprimer (plantes aquatiques, libellules, batraciens, etc).



PRÉSENTATION

UN OUTIL NATURA 2000

Au sein des sites Natura 2000, certains suivis peuvent être mis en place. Ces derniers consistent à suivre d'une année à l'autre pendant une période donnée, l'état d'un milieu ou la population d'une espèce.

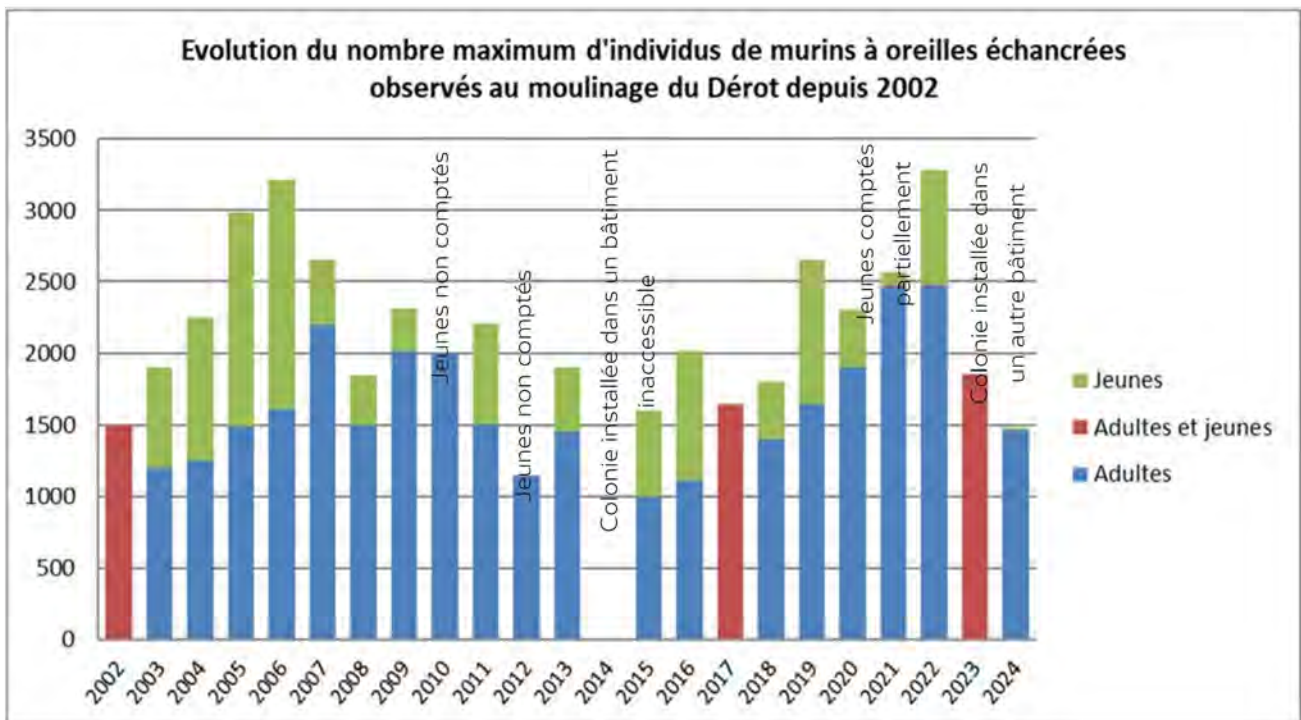
Les sites Gervanne et rebord occidental du Vercors et La Bourne abritent des populations remarquables de chiroptères. Au total, ce ne sont pas moins de 29 espèces de chauves-souris qui ont été inventoriées sur ce secteur (sur les 31 connues en Rhône-Alpes).

Selon les espèces et les saisons, les chauves-souris occupent des gîtes différents. Cavernicoles ou arboricoles à l'origine, beaucoup d'espèces ont cependant tiré parti des constructions humaines (bâti anciens). Il s'agit d'espèces particulièrement fragiles. Elles présentent la particularité d'être des animaux très sensibles à toute forme de dérangement et sont de surcroît soumises à la destruction de leurs gîtes (aménagement de combles, restauration de bâtiments agricoles, etc...).

Aussi, afin de pouvoir évaluer l'état de « santé » des populations de chauves-souris dans les sites, les populations de chiroptères sont régulièrement suivies, avec l'appui de la Ligue pour la protection des oiseaux, depuis le début des années 2000 pour certains sites. Une vingtaine de gîtes sont ainsi visités pour contrôler les populations de chauves-souris (bâtiments et grottes naturelles), lors de suivis estivaux et hivernaux.



Exemple de résultat d'un suivi sur un gîte majeur, d'intérêt national, pour le Murin à oreilles échancrées :



Graphique extrait du rapport *Suivi des gîtes à chiroptères du site Natura 2000 D09 FR8201681 Gervanne et rebord occidental du Vercors - LPO Auvergne-Rhône-Alpes - 2024*

Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de continuer ces suivis. En effet, plus la série temporelle est longue, plus nous aurons la possibilité d'analyser les tendances de ces populations. De plus, le fait de passer chaque année permet de rester en contact avec les propriétaires et ainsi d'assurer une veille sur ces gîtes.

ACTIONS ET PROJETS INTERSITES

L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Des suivis standardisés pour évaluer l'efficacité de mesures de gestion mises en œuvre au sein du réseau Natura 2000.

Afin d'étudier l'efficacité des mesures de gestion au sein du réseau, le service Natura 2000 du Parc naturel régional du Vercors a répondu à un **Appel à manifestations d'intérêt de l'Office français de la biodiversité**. Ce projet s'inscrit dans un projet global d'animation des sites autour de la gestion des milieux ouverts par la dent de l'animal.

Les sites Natura 2000 les « Monts du Matin, Combe Laval et val Sainte-Marie », « Gervanne », « Rebord occidental du Vercors » et « La Bourne » présentent une forte diversité d'habitats, parmi lesquels on retrouve des pelouses sèches d'intérêt communautaire. Ils abritent aussi beaucoup d'orchidées, de papillons et de chauves-souris.

Leurs conservations représentent un enjeu majeur pour le territoire pour préserver les richesses en biodiversité qu'ils abritent et pour préserver les paysages, ainsi que les exploitations agricoles qui les utilisent. Même si certaines zones sont difficiles d'accès ou en pente, et malgré l'abandon de certains secteurs, **de nombreuses exploitations perdurent et prennent appui sur ces parcelles jugées inaccessibles et peu productives**.

Depuis 2016, un travail d'animation est réalisé sur ces 3 sites auprès d'une vingtaine d'exploitations. Des formations collectives auprès des éleveurs ont permis de tester de nouveaux modes de pâturage et de comprendre le fonctionnement des végétations sur leurs parcelles.



Cet appel à projet permettra d'évaluer différentes façons de gérer ces milieux ouverts afin de favoriser la biodiversité. Trois unités ont été choisies pour comparer les techniques de gestion et voir ce qui fonctionne le mieux localement. L'objectif est d'affiner la gestion sur d'autres sites similaires en utilisant les mesures plus efficaces.

Pendant cinq ans, nous allons suivre de près les effets des nouvelles mesures sur les espèces et les habitats grâce à des indicateurs et des protocoles. Les résultats permettront d'identifier les meilleures méthodes et indicateurs pour en suivre les effets et de fournir de nouvelles informations techniques aux éleveurs. Cela renforcera les connaissances sur l'intérêt écologique de ces milieux en mosaïque.

L'inventaire des papillons de jour a été retenu comme un des indicateurs de ce projet pour ses exigences en termes de diversité floristique, d'intensité de la floraison et surtout en termes de structure de la végétation (hauteur d'herbes, recouvrement des arbres, présence de lisières...).

Au cours de l'été 2019, la LPO Drôme a réalisé ce suivi sur les 3 sites et a mentionné de nouvelles espèces patrimoniales :

- des espèces protégées au niveau national : Azuré du serpolet, Zygène cendrée, Bacchante
- des espèces protégées au niveau européen : Azuré du serpolet, Bacchante

ACTIONS ET PROJETS INTERSITES

TRANSFERT DES SITES NATURA 2000 DU DIOIS AU PARC DU VERCORS

Des suivis standardisés pour évaluer l'efficacité de mesures de gestion mises en œuvre au sein du réseau Natura 2000.

CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

La gestion des fonds européens FEADER a été transférée de l'État aux Régions par la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification). La Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait le choix de modifier la gouvernance des sites Natura 2000, en gérant directement certains sites ou en les déléguant aux seuls Parcs naturels régionaux ou au Conservatoire des espaces naturels (CEN). Au 1^{er} janvier 2024, le Parc du Vercors prend ainsi la gestion et l'animation de trois sites Natura 2000 supplémentaires, historiquement animés par la Communauté des communes du Diois : le site de Lus-la-Croix-Haute, Les sources de la Drôme et Les zones humides et rivières de la haute vallée de la Drôme.

Les autres sites Natura 2000 du Diois sont désormais animés par le Parc naturel régional des Baronnies provençales (Auceillon et Valdrôme) tandis que la Région prend le suivi du site de la grotte des Sadoux, anciennement animé par la LPO. La Communauté des communes du Diois et le Parc naturel régional du Vercors se sont attachés à conserver une continuité dans les actions initiées et dans l'animation générale des sites sur le territoire.

SITE FR8201680 | LANDES, PELOUSES, FORÊTS ET PRAIRIES HUMIDES DE LUS-LA-CROIX-HAUTE

- 3 600 ha
- Directive Habitat Faune Flore depuis 2014. Site créé et animé depuis 1999 (site pilote à l'échelle de la région)
- Arrêté préfectoral de protection de biotope du permafrost de Combe Obscure, et site classé du vallon de la Jarjatte.

Caractéristiques : entre les Alpes du nord et du sud, ce site subit à la fois les influences du climat des Préalpes du nord, humides et des Préalpes du sud, sèches. Une grande variété des stations et habitats en découle qui se traduit par une flore diversifiée et remarquable : 908 espèces dont 43 n'existent dans la Drôme qu'à Lus-la-Croix-Haute !

Le vallon de la Jarjatte est caractérisé par un relief montagnard (1 060 à 2 456 m d'altitude), couronné d'alpages et d'éboulis, et abritant de raides pentes forestières. Le Grand Buëch traverse le fond du vallon au milieu de paysages agricoles.

Ce site est également représenté par les prairies et milieux humides de la plaine de Lus, consacrées à l'agriculture et lieux de vie de nombreuses espèces patrimoniales.

SITE FR8201683 | LES SOURCES DE LA DRÔME

- 199 ha sur la commune de La Bâtie-des-Fonts (périmètre révisé en 2022)
- Directive Habitat Faune Flore depuis 2016

Caractéristiques : le site est la tête de bassin versant de la Drôme, les forêts succèdent aux prairies et aux zones humides. Les résurgences d'eau et de petits affluents de la Drôme sont nombreux et constituent la priorité de conservation et de gestion du site.



© Yann Baillet

SITE FR8201684 | ZONES HUMIDES ET RIVIÈRES DE LA HAUTE VALLÉE DE LA DRÔME

- 1 159 ha répartis sur 10 communes (périmètre révisé en 2022)
- Directive Habitat Faune Flore depuis 2016

Caractéristiques : le site comprend le lit de la rivière Drôme et de son affluent, le Bez, jusqu'à leur confluence. Le lit des cours d'eau et leurs boisements alluviaux constituent le principal enjeu de conservation sur le site. Il englobe divers sites remarquables : le Claps (site classé), le marais des Boulignons (ENS départemental) et le marais des Nays (ENS local).



© PNRV/Camille Le Bihan

ZOOM SUR L'OPHRYS DE LA DRÔME

Présentation d'une espèce endémique : l'Ophrys de la Drôme (*Ophrys drumana*).

LA RÉPARTITION

Cette espèce est limitée à l'aire géographique du Sud – Est de la France (endémique). C'est une orchidée terrestre qui pousse dans les prairies, les sous-bois de chênes, les collines et les montagnes de la zone méditerranéenne entre 200 et 1 100 mètres d'altitude. Présente en Rhône-Alpes, surtout en Drôme, mais aussi en Isère et en Ardèche.

Présence certaine sur les sites du Vercors : D27 (Monts du matin) ; D9 Gervanne ; D8 Lus ; I26 Bourne.

LE STATUT DE PROTECTION

Espèce inscrite sur la liste des espèces protégées nationale-ment, comme toutes celles du groupe d'*Ophrys bertolonii*. Interdiction de cueillette, destruction, colportage ou mise en vente sur tout le territoire français.

Cotation UICN : quasi menacé (NT) sous le nom d'*Ophrys bertolonii*.

STRATÉGIE DE POLLINISATION

Les petites orchidées du genre ophrys se développent particulièrement bien sur les pelouses sèches. Pour se reproduire, elles ont développé une stratégie étonnante, usant de "leurresexuels": la forme, la pilosité et même les odeurs qu'elles émettent rappellent celles des femelles d'insectes butineurs.

Les mâles, ainsi trompés par l'apparence d'orchidées avec lesquelles ils s'imaginent s'accoupler, fécondent la fleur grâce au pollen qu'ils transportent sur leur corps.



© SFO/Philippe Durbin

CARACTÉRISTIQUES ÉCOLOGIQUES

Famille : Orchidaceae

Floraison : de fin avril à début juin en altitude

Caractéristiques : c'est une espèce de taille moyenne, elle mesure 10 à 30 cm de hauteur. Elle affectionne le climat des zones subméditerranéennes et fleurit au printemps en une inflorescence lâche de 4 à 10 fleurs de 2,8 cm.



ZOOM SUR L'ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Il s'agit d'une démarche à l'échelle d'une commune permettant de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel. Pour des communes concernées par un site Natura 2000, l'ABC apporte des connaissances complémentaires dans et en dehors des périmètres Natura 2000 et alimentent les réflexions du COPIL et les actions mises en œuvre dans les DOCOBs.

CONNAÎTRE, PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Il s'agit d'une démarche à l'échelle d'une commune permettant de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel.

INVENTAIRE PARTICIPATIF ET EXPERTISE LOCALE

Il nécessite la mise en place d'un inventaire permettant d'améliorer les connaissances des espèces et des habitats présents sur la commune concernée. Ce dernier peut être effectué par des experts mais également par les habitants.

CARTOGRAPHIE DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

Ces données une fois récoltées permettent d'établir une cartographie des enjeux de biodiversité du territoire. Il s'agit d'un outil d'information et d'aide à la décision, permettant d'intégrer au mieux les enjeux de biodiversité dans les aménagements et les pratiques locales.

MOBILISATION CITOYENNE POUR LA SENSIBILISATION

En mobilisant les citoyens au cœur de cet inventaire, cela permet de favoriser la sensibilisation des élus, habitants et acteurs socio-économiques aux enjeux de biodiversité présents sur leur commune.

PORTÉE NATIONALE ET EXEMPLE LOCAL

À l'échelle nationale, environ 3 580 communes sont couvertes par un Atlas de la biodiversité communale (ABC), soit un peu plus de 10 % des municipalités françaises.

Votre territoire est également concerné : démarré en 2017 en partenariat avec Valence Romans Agglo, pour huit communes du territoire d'étude de la nouvelle charte, la démarche s'est poursuivie en 2021 et 2023, avec trente-huit puis vingt-cinq communes du Parc du Vercors. Au total, 71 communes sur les 98 du Parc se sont engagées dans la démarche d'ABC.



C'EST À VOUS ! PARTICIPEZ À L'ABC SUR LE VERCORS

Depuis 2023, un nouvel Atlas de la biodiversité communale, piloté par le Parc naturel régional du Vercors est en cours pour 25 nouvelles communes, toutes concernées par des sites Natura 2000. Ce nouvel ABC s'articule autour de 5 thématiques.

Un comité de suivi communal se constitue et se réunit tout au long de la démarche. Si votre commune est concernée, rapprochez vous de votre municipalité pour participer dès maintenant à cet atlas.

PLUS D'INFOS :

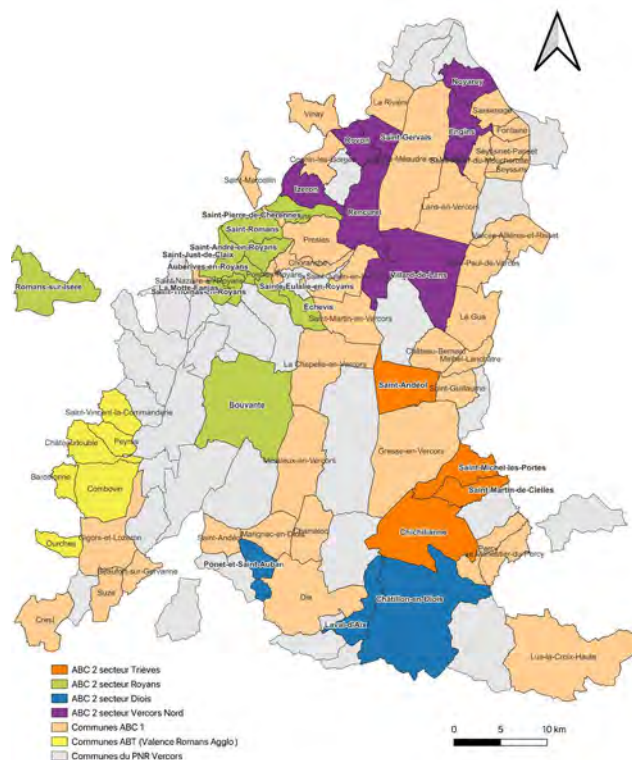
La page : www.parc-du-vercors.fr/ABC_Vercors

L'atlas : <https://biodiversite.parc-du-vercors.fr/>

L'observatoire : <https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr>

Contact [Chrystelle Caton](mailto:chrystelle.caton@pnr-vercors.fr), chargée de mission ABC - chrystelle.caton@pnr-vercors.fr

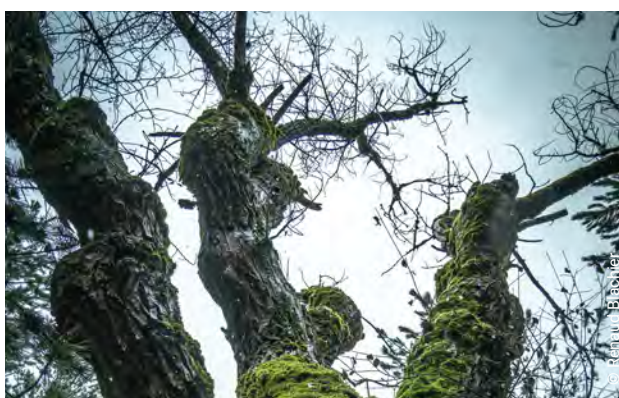
LES POLLINISATEURS



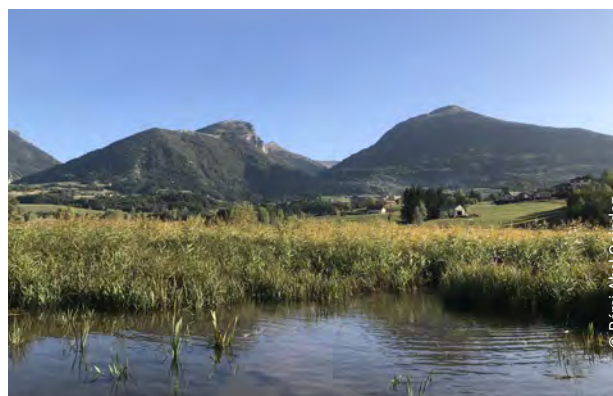
LES CHAUVES-SOURIS



LES HAIES ET ARBRES REMARQUABLES



LES ZONES HUMIDES



LA FLORE



VOS INTERLOCUTRICES

Manon Chevalier

Chargée de mission des sites
"La Bourne", " Hauts-Plateaux du Vercors" et
"ZPS & ZSC des Hauts Plateaux du Vercors"

Tél. : 06 87 16 19 29

manon.chevalier@pnr-vercors.fr
natura2000@pnr-vercors.fr

Florence Niel

Chargée de mission du site
"Gervanne et Rebord occidental du Vercors"

Tél. : 06 07 71 87 96

florence.niel@pnr-vercors.fr
natura2000@pnr-vercors.fr

Floria Cuisson

Chargée de mission des sites
"Monts du Matin, Combe Laval et Val Sainte
Marie" ; "Rebord méridional du Vercors" et
"Pelouses, forêts remarquables et habitats
rocheux du Plateaux du Sorin"

Tél. : 07 62 31 47 85

floria.cuisson@pnr-vercors.fr
natura2000@pnr-vercors.fr

Camille Le Bihan

Chargée de mission des sites "Les sources de
la Drôme" et "Zones humides et rivières
de la haute vallée de la Drôme" ; "Landes,
Pelouses et Forêts du Vallon de la Jarjatte et
Prairies humides de Lus-la-Croix-Haute"

Tél. : 06 18 85 21 05

camille.lebihan@pnr-vercors.fr
natura2000@pnr-vercors.fr

Parc naturel régional du Vercors

Maison du Parc
255, chemin des Fusillés
38250 Lans-en-Vercors
Tél. : 04 76 94 38 26
www.parc-du-vercors.fr
www.parc-du-vercors.fr/Natura2000



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

